

Superficie :

10995 km²

Informations sur la superficie :

A cheval sur deux régions (Bretagne et Pays de la Loire) et 6 départements (Ille et Vilaine (42%), Morbihan (28%), Loire Atlantique (19%), Côtes d'Armor (9%), Mayenne (1,5%), Maine et Loire (0,5%)), le bassin de la Vilaine regroupe 534 communes sur plus de 10 000 km².

Motivation de la démarche et des objectifs poursuivis :

L'amélioration de la qualité des milieux aquatiques est au cœur des dispositions du SAGE. Des milieux en bon état permettront ensuite de satisfaire les usages qui y sont liés.

Thèmes majeurs sur le territoire :

Les principaux enjeux de ce SAGE sont la qualité des eaux (problèmes de pollutions diffuses agricoles), la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable , l'hydrologie (étiages et inondations), et la restauration des poissons migrateurs (anguille, alose, lamproie, et salmonidés). **Caractéristiques physiques du bassin :**

Caractéristiques socio-économiques du bassin :

Le bassin de la Vilaine est localisé dans le Massif Armoricaïn, sur une zone granitique et schisteuse où les aquifères sont rares voire quasiment inexistantes. Les précipitations sur le bassin sont de l'ordre de 600 mm par an. Sur la Vilaine, les étiages sont sévères, et une grande partie du bassin (Oust, Meu, Vilaine amont et aval) est soumise aux inondations. Comme milieux naturels remarquables, il faut signaler la présence des marais de Redon, la forte densité en étangs, ainsi que la baie de Vilaine. En termes d'aménagement, on notera l'existence de retenues dans la partie amont du bassin et du barrage estuarien d'Arzal. L'axe de la Vilaine, ainsi que l'Oust et l'Isac sont canalisés.

1.3 Programme d'action Directive nitrates

L'arrêté établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole a été signé le 06 Août 2018.

Article 1 - Objet

L'arrêté définit les mesures nécessaires à une bonne maîtrise des fertilisants azotés, complémentaires au respect de l'équilibre de fertilisation azotée, et à une gestion adaptée des terres agricoles, en vue de limiter les fuites de nitrates à un niveau compatible avec les objectifs de restauration et de préservation, pour le paramètre nitrates, de la qualité des eaux douces superficielles, des eaux souterraines et des eaux des estuaires, des eaux côtières et marines spécifiques à chaque zone vulnérable, soit la totalité de la région Bretagne. L'ensemble de ces mesures et actions est appelé programme d'actions régional.

Respect des exigences en Z.A.R

- Toute exploitation, quelle que soit sa forme ou sa structure juridique, dont l'un des sites d'élevage est situé dans une commune antérieurement en zone d'excédent structurel et produisant annuellement une quantité d'azote issu des animaux élevés sur l'ensemble de ses sites supérieure à 20 000 kg (N), a l'obligation de traiter ou d'exporter la quantité d'azote

excédentaire de l'exploitation qui ne peut être épandue, dans le respect de l'équilibre de la fertilisation, sur ses terres exploitées en propre ou sur des terres mises à disposition dans la limite maximum de 20000 kg (seuil correspondant à l'azote organique pouvant être épandu sur le total des surfaces des terres exploitées en propre et des terres mises à disposition).

- L'obligation de traitement ou d'exportation ne s'applique pas aux exploitations dont les surfaces exploitées en propre sont suffisantes pour permettre l'épandage des effluents bruts dans le respect de l'équilibre de la fertilisation azotée.
- Dans le cas des exploitations concernées par l'obligation d'exportation ou de traitement, les quantités exportées doivent l'être en dehors des communes situées antérieurement en zones d'excédent structurel et en dehors des parcelles situées en bassins connaissant d'importantes marées vertes excepté celles situées en baie de la Forêt du fait de la faible pression d'azote organique sur ce territoire.

1.4 Autres plans et programmes

Le plan d'épandage et les sites d'élevage sont situés sur les bassins versants de la Vilaine

Plan de protection de l'atmosphère :

La qualité de l'air constitue un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. Sur le territoire de Rennes Métropole, l'État met en place depuis 2005 un plan de protection de l'atmosphère (PPA), obligatoire notamment pour toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants.

Le GAEC DE BOCAUDRAIN n'est pas situé dans une agglomération de plus de 250 000 habitants (Saint-Barnabé), il n'est pas concerné par le PPA.

Compatibilité du projet avec le plan régional de prévention et de gestion des déchets (Mars 2020)

Objectifs	Mesures prises par l'exploitant
Prévention et réduction des quantités de Déchet Ménager et Assimilé produits par habitant	Tris des déchets sur l'exploitation
Prévention et réduction des quantités de végétaux	Les éventuels déchets seront broyés.
Tri à la source des biodéchets	Tris des déchets sur l'exploitation
Extension des consignes pour l'ensemble des emballages plastiques	Tris des déchets sur l'exploitation
Prévention et réduction des quantités de DAE par unité de valeur produite	Non concerné
Développement de l'offre de réemploi	Non concerné

Collecte des déchets recyclables	Tris des déchets sur l'exploitation. Les déchets triés sont envoyés à la déchetterie la plus proche
Recyclage des plastiques	Tris des déchets sur l'exploitation. Les déchets triés sont envoyés à la déchetterie la plus proche
Augmentation de la quantité de déchets valorisés sous forme de matière, notamment organique	Les effluents produits sur l'exploitation sont valorisé dans le cadre d'un plan d'épandage.
Installation de tri mécano-biologique	Non concerné
Stabilisation des gisements	Le projet ne va pas entrainer une hausse de déchet
Responsabilité du distributeur de matériaux	Non concerné
Réemploi, recyclage ou valorisation matière dans la commande publique	Non concerné
Valorisation sous forme de matière des déchets du BTP	Non concerné
Capacités d'élimination par incinération sans valorisation énergétique	Non concerné
Réduction du stockage des déchets non dangereux non inertes admis en installation	Non concerné
Progression de la mise en place de la tarification incitative	Non concerné
Partenariats particuliers avec les Eco organismes	Non concerné

Conclusion : Le projet du GAEC DE BOCAUDRAIN est compatible avec le plan régional de prévention et de gestion des déchets.

1.5 Les principales obligations de ces zones sont :

Zones Vulnérables :

- Délimitation : Ensemble de la Région Bretagne
- Contraintes :

Tenir à jour un cahier de fertilisations
Respecter les dates et distances d'épandages

Respecter les plafonds d'azote organique à l'hectare (170 kg N/ha)

Établir un plan prévisionnel de fumure

Avoir les capacités d'épandages suffisantes en fonction des besoins agronomiques de l'exploitation

Réaliser une fumure équilibrée selon les besoins des cultures

Zones d'action renforcée (ZAR) : l'exploitation est concernée par cette obligation

- Délimitation : Communes anciennement dans un périmètre ZES (Zone d'excédent structurel) ou ZAC (Zone d'Actions renforcée) ou BVAV (bassin versant algues vertes) ou BVC (bassin versant en contentieux).
- Contraintes :

Calcul de BGA (Balance Globale Azotée), Il est inférieur ou égal à 50 kg d'azote par hectare de surface agricole utile (SAU).

Dans les ex ZES : traitement des déjections au-delà de 20 000 unités produits si pas suffisamment de terre en propre.

Le GAEC DE BOCAUDRAIN est située dans une zone ZAR et ex ZES

Bassin 3B1 : le GAEC De Bocaudrain n'est pas situé dans ce bassin :

- Délimitation : Commune située dans le bassin 3B1
- Contraintes :
 - Respecter les plafonds de Phosphore organique à l'hectare de SDN soit : 80 UP2O5 par Ha de SDN ou 90 UP2O5 par Ha de SDN si l'élevage reçoit des déjections de volaille.
 - Equilibre de la fertilisation en phosphore si l'exploitation produit plus de 25000 unités N.

**PJ N°13 EVALUATION DE L'INCIDENCE DU PROJET SUR LES ZONES
NATURA 2000**

La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir les espèces et les habitats d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation et de préserver ainsi la biodiversité.

La base réglementaire du réseau Natura 2000 est constituée à partir de deux textes de l'Union Européenne, la directive « Oiseaux » du 6 avril 1979 et La directive « Habitats » du 21 mai 1992.

Une section particulière aux sites Natura 2000 dans le code de l'Environnement précise le cadre de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art. L. 414.1 à L. 414.7).

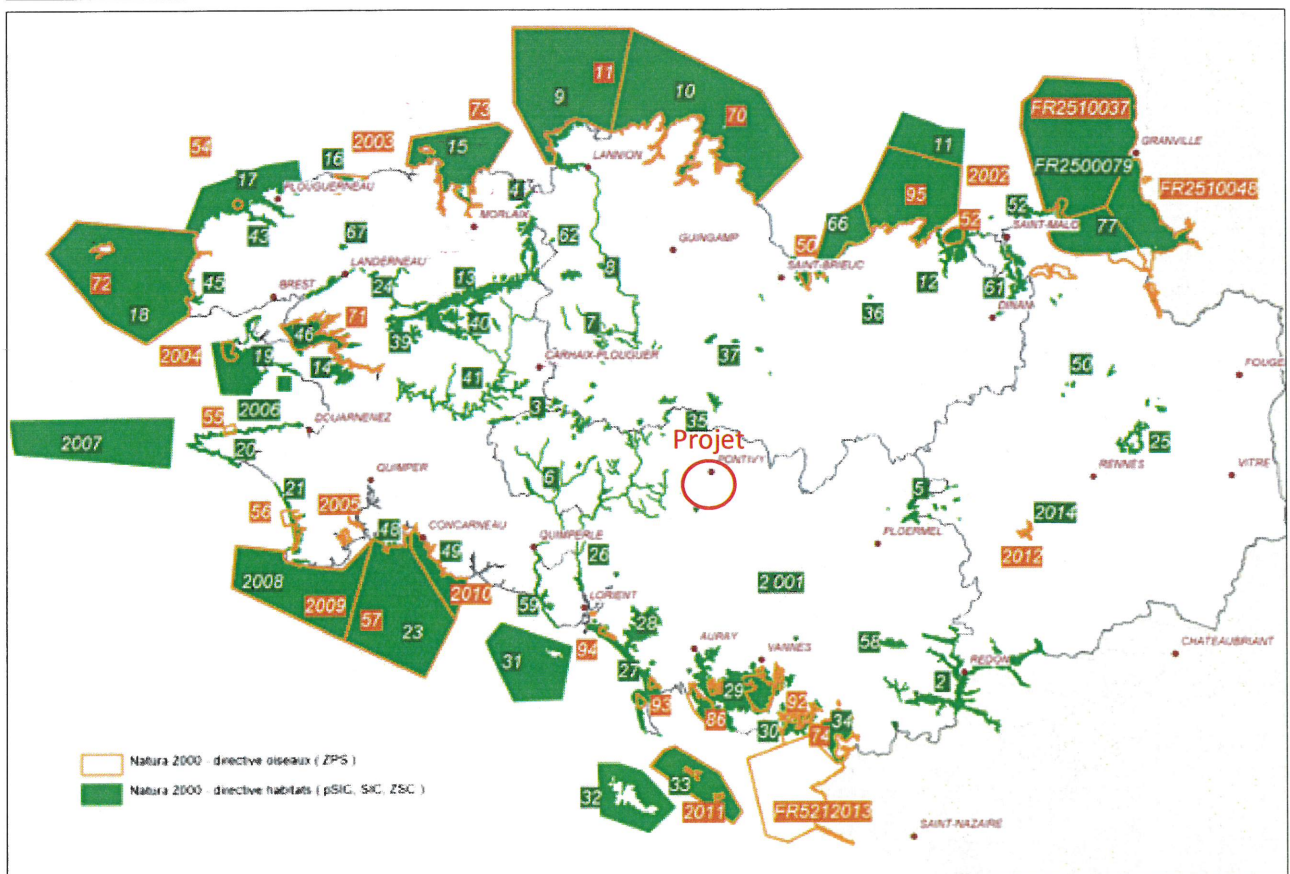
Les procédures de désignation s'appuient sur la garantie scientifique que représentent les inventaires des habitats et espèces selon une procédure validée par le Muséum d'Histoire Naturelle (MNHN).

La concertation est réalisée dans le cadre du Comité de Pilotage (COFIL) qui valide les documents d'objectifs et met en place les solutions et mesures concrètes de gestion (DOCOB) en prenant en compte l'ensemble des aspirations des parties prenantes, écologique, économique, culturel ou sociales.

Au sein du réseau Natura 2000 la France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature d'un contrat de gestion et de la charte Natura 2000.

- [Situation du projet et du plan d'épandage \(PJ 13-1\)](#)

Situation du projet et du plan épandage



Il n'y a pas de zone Natura 2000 ni sur le secteur du siège de l'exploitation ni sur les terres de l'exploitation. La zone la plus proche est à plus de 20 km de l'exploitation. Il s'agit du site Natura 2000 « FR 5300035 La Forêt de Quénécan, Vallée du Poular »

PJ N°19 RECEPISSE DE DECLARATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-7-41WOASSIW

2003/0543

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

GAEC DE BOCAUDRAIN
LE BOCAUDRAIN
22600
ST BARNABE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement NON

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : OUI

Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

PJ N°20 CALCUL DES CAPACITES DE STOCKAGE

Tab 1a - RUMINANTS • BÂTIMENTS, PLEIN AIR EN HIVER

Repère de l'unité de fonctionnement	Unité de fonctionnement, mode de logement, surface existante estimée et nombre de places	Type d'animaux	Effectifs moyens	Mode d'alimentation	Durée de présence (en mois)	Nombre d'UGB	kg totaux	kg totaux maîtrisables	Nature et quantité de litière par animal et par jour	Type de déjections à stocker	Périodicité de curage ou de raclage	Destination des déjections
1	B1 Tous couloirs béton (logettes face/face) (165 places)	VL8	165		12,0 8,7	189,8	15 015 kgN	5 422kgN		L		FO
2	B11 Exerc ext + couloir logettes face/face alim distr (185,0 m², 165 places)	"	"		"	"	"	5 422kgN		L EBru	1f/j	FO
3	B2 Niches à veaux individuelles paillées (15 places)	Vx2	15		12,0 12,0	4,5	375 kgN	375kgN		FTCa P	1f/3s	FU
4	B3 Nurserie cases collectives paillées (30 places)	Vx6	30		12,0 12,0	9,0	750 kgN	750kgN	Paille	FTCa	1f/2m	CH
5	B4 Aire de couchage paillée "intégrale" (30 places)	GL0	30		12,0 12,0	9,0	750 kgN	750kgN		FTCa	1f/2m	CH
6	B5 Aire de couchage paillée "intégrale" (20 places)	GL1	20		12,0 3,5	12,0	850 kgN	248kgN		FTCa	1f/2m	CH
7	B51 Aire de couchage paillée "intégrale" (35 places)	VL8	35		12,0 5,5	40,3	3 885 kgN	1 460kgN		FTCa	1f/2m	CH
8	B6 Aire de couchage paillée "intégrale" (50 places)	GL1	50		12,0 3,5	30,0	2 125 kgN	620kgN	Paille	FTCa	1f/2m	CH
9	B7 Aire de couchage paillée "intégrale" (15 places)	GL2	15		12,0 3,5	10,5	810 kgN	236kgN	Paille	FTCa	1f/2m	CH
10												
11												
12												

Ruminants	Total a	Maîtrisable b	Plein air c	Pâturage d=a-(b+c)
kgN/an	24 560	15 283		9 277
UGB pour la consommation de fourrage	305,0			

Tab 1a - DESCRIPTION DES UNITÉS • RUMINANTS

1 - B1	Tous couloirs béton (logettes face/face)														
Animaux	Effectifs moyens	%Stock													
Vache laitière 8000 - 9000 kg (91 kgN)	165	110 %													
			Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû
			Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			Unité 24 h/j			✓	✓	✓	✓	✓					
			20 h/j							✓					
			18 h/j		✓	✓									
			12 h/j	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓
			Exploitation: 12,0 mois Unité: 8,7 mois												
Type de déjections à stocker	FO	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text"/>						
L - Lisier	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>						
									Surface unité <input type="text" value="0,0 m²"/>						

2 - B11	Exerc ext + couloir logettes face/face alim distr														
Animaux	Effectifs moyens	%Stock													
Vache laitière 8000 - 9000 kg (91 kgN)	165	110 %													
			Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû
			Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			Unité 24 h/j			✓	✓	✓	✓	✓					
			20 h/j							✓					
			18 h/j		✓	✓									
			12 h/j	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓
			Exploitation: 12,0 mois Unité: 8,7 mois												
Type de déjections à stocker	FO	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text"/>						
L - Lisier	100 %						(93 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>						
EBru - Eaux Brunes (aires extér	100 %						(7 %)	(100 %)	Surface unité <input type="text" value="185,0 m²"/>						

3 - B2	Niches à veaux individuelles paillées														
Animaux	Effectifs moyens	%Stock													
Veau élevage < 2mois (lait)	15	100 %													
			Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû
			Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			Unité 24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			16 h/j												
			12 h/j												
			8 h/j												
			Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois												
Type de déjections à stocker	FU	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text"/>						
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>						
P - Purin	100 %						(0 %)	(100 %)	Surface unité <input type="text" value="0,0 m²"/>						

4 - B3	Nurserie cases collectives paillées														
Animaux	Effectifs moyens	%Stock													
Veau élevage 2-6mois (lait)	30	100 %													
			Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû
			Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			Unité 24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			16 h/j												
			12 h/j												
			8 h/j												
			Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois												
Type de déjections à stocker	CH	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text" value="Paille"/>						
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>						
									Surface unité <input type="text" value="0,0 m²"/>						

Tab 1a - DESCRIPTION DES UNITÉS • RUMINANTS

5 - B4		Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width:10%;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
	16 h/j																																																																																									
	12 h/j																																																																																									
	8 h/j																																																																																									
Génisse 6m-1an (lait)	30	70 %																																																																																								
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents			Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois																																																																																							
Type de déjections à stocker	CH	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière																																																																																	
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	<input type="text"/>																																																																																	
									Quantité de litière																																																																																	
									<input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité																																																																																	
									<input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

6 - B5		Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width:10%;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td></td><td></td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓	✓						16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
	16 h/j																																																																																									
	12 h/j																																																																																									
	8 h/j																																																																																									
Génisse 1-2ans (lait)	20	100 %																																																																																								
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents			Exploitation: 12,0 mois Unité: 3,5 mois																																																																																							
Type de déjections à stocker	CH	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière																																																																																	
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	<input type="text"/>																																																																																	
									Quantité de litière																																																																																	
									<input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité																																																																																	
									<input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

7 - B51		Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width:10%;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓						16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
	16 h/j																																																																																									
	12 h/j																																																																																									
	8 h/j																																																																																									
Vache laitière 8000 - 9000 kg (111 kgN)	35	110 %																																																																																								
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents			Exploitation: 12,0 mois Unité: 5,5 mois																																																																																							
Type de déjections à stocker	CH	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière																																																																																	
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	<input type="text"/>																																																																																	
									Quantité de litière																																																																																	
									<input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité																																																																																	
									<input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

8 - B6		Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width:10%;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td></td><td></td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓	✓						16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
	16 h/j																																																																																									
	12 h/j																																																																																									
	8 h/j																																																																																									
Génisse 1-2ans (lait)	50	100 %																																																																																								
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents			Exploitation: 12,0 mois Unité: 3,5 mois																																																																																							
Type de déjections à stocker	CH	Epan.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière																																																																																	
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	<input type="text" value="Paille"/>																																																																																	
									Quantité de litière																																																																																	
									<input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité																																																																																	
									<input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

Tab 1a - DESCRIPTION DES UNITÉS • RUMINANTS

9 - B7		Aire de couchage paillée "intégrale"												
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	Présence											
			sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	jul	aou
Génisse > 2ans (lait)	15	120 %	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
			Exploitation											
			24 h/j			✓	✓	✓	✓					
			16 h/j											
			12 h/j											
			8 h/j											
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents			Exploitation: 12,0 mois					Unité: 3,5 mois						
Type de déjections à stocker	CH	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input style="width: 100%;" type="text" value="Paille"/>					
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>					
									Surface unité <input style="width: 100%;" type="text" value="0,0 m²"/>					

Tab 2. STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DEJECTIONS ET EFFLUENTS

Repère de l'unité de stockage	Types de stockage (fumière, fosse, stockage au champ, salle de traite, silo)	Hauteur totale (uniquement fosse)	Hauteur de garde (uniquement fosse)	Origine des produits	Types de produits	kg totaux maîtrisables correspondants	intervalle entre vidange ou durée de stockage (mois)	Capacité existante utile ou volume des silos
1	FO Fosse circulaire enterrée non couverte	2,50 m	0,50 m	B1 B11	L + E	10 844kgN		157 m³
2	FO1 Fosse circulaire enterrée non couverte	3,00 m	0,50 m		E	0kgN		503 m³
3	FO2 Fosse caillebotis	2,50 m	0,40 m	SDT	E	0kgN		176 m³
4	FO3 Fosse aérienne en béton banché	4,00 m	0,50 m		E	0kgN		1 320 m³
5	FO4 Fosse aérienne en béton banché	3,00 m	0,50 m	FU	E	4kgN		289 m³
6	FU Fumière non couverte avec 3 murs Jus >> FO4			B2	A	371kgN		45 m³
1	CH CHAMP			B3 B4 B5 B51 B6 B7	A	4 064kgN		
1	SDT TPA double 2x14 postes (274,0 m², EV économe)				EVBrC			

Toutes espèces	Total	Maîtrisable	Plein air	Pâture
kgN/an	24 560	15 283		9 277

* dont résorbé par traitement

Types de produits :

A: litière accumulée, F: fumier compact, M: fumier mou, L: lisier, P: purin, S: fientes sèches, H: fientes humides, E: autres effluents, II/Is: import liquide/solide

CAPACITÉ AGRONOMIQUE - CAPACITE DE STOCKAGE, Dimensionnement

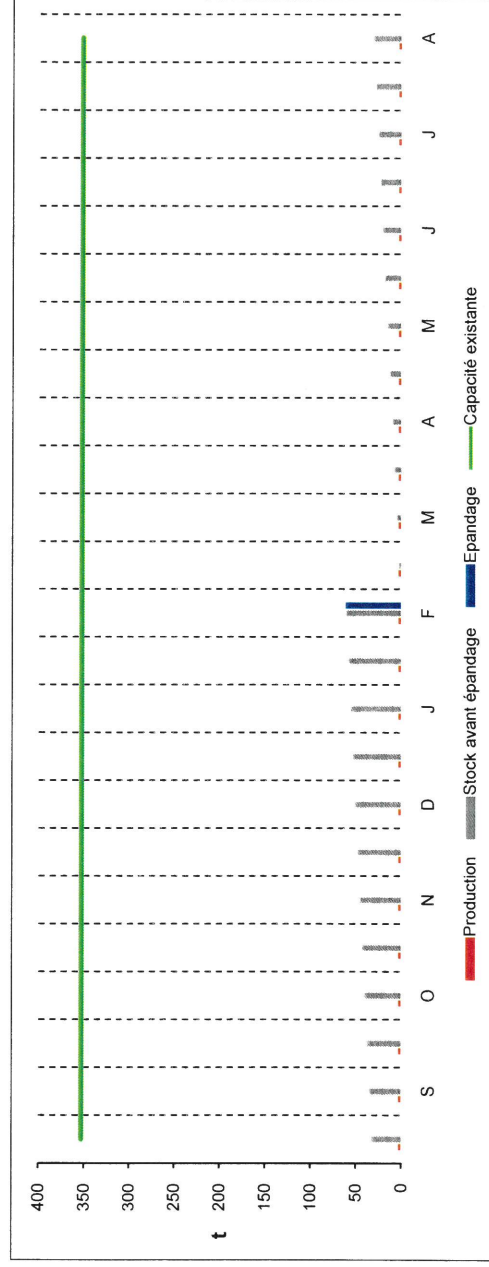
Dossier réalisé chez : GAEC DE BOCAUDRAIN

FU, Fumière non couverte avec 3 murs

Teneur indicative moyenne 6,1 kgN/t

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Totaux/an
• Entrées (t)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
• Sorties (t)													
Transferts													
Exp. non épandu													
Epannage						61							61
Total						61							61
• Dimensionnement (tonnes)													
Point zéro	8	10	13	15	18	20	23	25	28	30	33	-25	-20
stock fin	33	35	38	41	43	46	48	51	53	56	58	0	3
av. épannage													
• Equivalents "temps plein"													
Production													5 t /mois
Capacité de stockage 4 mois													3 m ²
Capacité de stockage 6 mois													4 m ²

• Capacité agronomique	8 m ²
Capacité en tonnes	60 t
• Capacité existante	45 m ²
• A créer	0 m ²
• Capacité du projet	0 m ²



CAPACITÉ AGRONOMIQUE - CAPACITE DE STOCKAGE, Dimensionnement

Dossier réalisé chez : GAEC DE BOCAUDRAIN

FO, Fosse circulaire enterrée non couverte

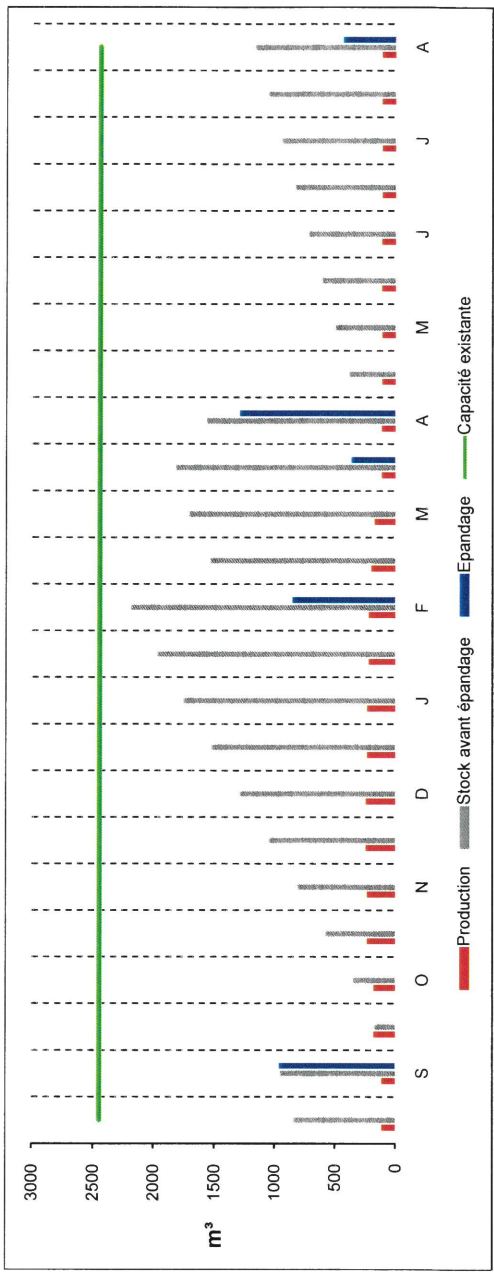
• regroupe FO1+FO2+FO3+FO4 (gestion commune)

Hauteur Totale 2,50 m
Garde 0,50 m

Teneur indicative moyenne 3,0 kgN/m³

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Totaux/an
• Entrées (m ³)	111	156	200	202	200	197	193	166	112	112	111	112	3 606
m ³ pluie/fosse	0	2	3	4	3	2	0	0	0	0	0	0	28
Prod. totale (m ³)	111	158	203	206	203	199	194	166	112	112	111	112	3 636
• Sorties (m ³)													
Transferts													
Exp. non épanché													
Epanché	894					794		337	1 206				3 636
Total	894					794		337	1 206				3 636
• Dimensionnement (m ³)													
Point zéro	-99	-769	-361	111	582	1 029	592	762	-556	-333	-221	0	112
stock fin	847	0	177	353	584	1 974	1 538	1 707	389	500	612	724	835
av. épanché	957					2 192		1 819	1 570				1 169
• Valeur fertilisante (kgN/m ³)													
kgN av. épanché	2 664					6 013		5 113	4 408				3 256
kgN/m ³	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8

• Capacité agronomique	
Total	2604 m ³
Utile	2083 m ³
Surface non couverte	1042 m ²
• Capacité existante	
Total	2864 m ³
Utile	2444 m ³
Surface non couverte	772 m ²
• A créer	
Total	0 m ³
Utile	0 m ³
Surface non couverte	0 m ²
• Capacité du projet	
Total	0 m ³
Utile	0 m ³



"Total" désigne le volume utile + la garde.

CAPACITÉ AGRONOMIQUE - EPANDAGES

Dossier réalisé chez : GAEC DE BOCAUDRAIN

FU, Fumière non couverte avec 3 murs

Culture	Surface	Pressions d'épandage : t/ha - [kgn/ha]												Totaux /an			
		Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août				
8. Maïs ensilage	37,21 ha						2,0 [12]										74 t

CAPACITÉ AGRONOMIQUE - EPANDAGES

Dossier réalisé chez : GAEC DE BOCAUDRAIN

FO, Fosse circulaire enterrée non couverte

• regroupe FO1+FO2+FO3+FO4 (gestion commune)

Culture	Surface	Pressions d'épandage : m³/ha - [kgN/ha]												Totaux /an				
		Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août					
3. Mais ensilage	16,00 ha											25,0 [70]						400 m³
4. Mais ensilage	10,00 ha											25,0 [70]						250 m³
6. Mais ensilage	16,77 ha											26,0 [73]						438 m³
8. Mais ensilage	37,21 ha											20,0 [56]						744 m³
11. RGA	39,26 ha	27,0 [75]					24,0 [66]											2 002 m³
2. RGI	16,00 ha																30,0 [84]	480 m³

Récapitulatif

Stockage (1)	Capacités										
	Existant		Forfait (3) Rf	Réglem ICPE (3) Ric	(4)	Agronomique			Requise Min. (3) Rm	Projet	
	Totale Et	Utile (2) Eu				Totale < Ag >	Utile	écart (5) fosse nc.		Totale Pt	Utile Pu
FU Fumière non couverte avec 3 murs	45 m²			3 m²	✓	8 m²		8 m²			
FO (+FO1+FO2+FO3+FO4) Fosse circulaire enterrée non couverte	2 864 m³	2 444 m³	2 294 m³	2 341 m³				2 341 m³			
Totaux Fumières	45m²			3m²		8m²		8m²			
Fosses	2 864m³	2 444m³	2 294m³	2 341m³				2 341m³			

(1) Les ouvrages entre parenthèses sont uniquement transférés, jamais épanchés. Si transfert en continu, la capacité agronomique n'est qu'indicative et correspond à environ 15j de stockage

(2) Lorsque la capacité existante des fosses transférée est limitée à leur capacité réglementaire le 1er volume correspond à la capacité retenue par le calcul (le 2ème est la capacité réelle)

(3) Fosse capacité utile

(4) Le calcul de la capacité agronomique n'a pu être mené que sur ceux qui sont cochés

(5) Fosse non couverte écart dû à la pluie sur fosse, entre le volume annuel stocké et les quantités épanchées

(R) Stocké uniquement des fumiers compacts pailleux fréquence de curage => capacité exigée = capacité réglementaire

Le PA Nitrates autorise le recours à un calcul individuel des capacités agronomiques de stockage pour justifier de capacités de stockage inférieures aux capacités forfaitaires

L'exploitant doit alors être en mesure de fournir toutes les preuves justifiant de l'exactitude du calcul effectué et de son adéquation avec le fonctionnement de l'exploitation

Comparatif

Stockage	Capacités											
	(1)	Existant		Forfait (3) Rf	Réglem ICPE (3) Ric	(4)	Agronomique			Requise Min. (3) Rm	Projet	
		Totale Et	Utile (2) Eu				Totale < Ag >	Utile	écart (5) fosse nc.		Totale Pt	Utile Pu
FU Fumière non couverte avec 3 murs		45 m ²		1 m ²	3 m ²	✓	8 m ²			8 m ²		
FO {+FO1+FO2+FO3+FO4} Fosse circulaire enterrée non couverte		2 864 m ³	2 444 m ³	2 294 m ³	2 341 m ³		2 604 m ³	2 083 m ³		2 341 m ³		
Totaux Fumières		45m ²			3m ²		8m ²			8m ²		
Fosses		2 864m ³	2 444m ³	2 294m ³	2 341m ³					2 341m ³		

(1) Les ouvrages entre parenthèses sont uniquement transférés, jamais épandus. Si transfert en continu, la capacité agronomique n'est qu'indicative et correspond à environ 15j de stockage
 (2) Lorsque la capacité existante des fosses transférée est limitée à leur capacité réglementaire le 1er volume correspond à la capacité retenue par le calcul (le 2ème est la capacité réelle)
 (3) Fosse capacité utile
 (4) Le calcul de la capacité agronomique n'a pu être mené que sur ceux qui sont cochés
 (5) Fosse non couverte écart dû à la pluie sur fosse, entre le volume annuel stocké et les quantités épandues
 (R) Stocke uniquement des fumiers compacts pailleux fréquence de curage => capacité exigée = capacité réglementaire
 Le PA Nitrates autorise le recours à un calcul individuel des capacités agronomiques de stockage pour justifier de capacités de stockage inférieures aux capacités forfaitaires
 L'exploitant doit alors être en mesure de fournir toutes les preuves justifiant de l'exactitude du calcul effectué et de son adéquation avec le fonctionnement de l'exploitation

Tab 13. REPERES DU CALCUL DES CAPACITES DE STOCKAGE REGLEMENTAIRES ICPE

Station météo : Bretagne centrale

Prise en compte du temps de présence dans le calcul de la capacité réglementaire.

Couvrage de stockage	Origine	Mode de logement	Quantité de paille	Péroricité de curage/tracé	Type de produit correction /place/mois	Mode d'alimentation correction /place/mois	Catégorie animale	Nombre d'animaux, m ² volières de char, m ² eaux souillées, m ³ silo correction /place/mois	Durée réglementaire > temps présence si <	Durée(s) de référence	Durée(s) prod lit acc.	Capacités(s) utiles(s) corrigée par animal de référence et	% Répartition standard référence	% Répartition sur aire de vie	% Répartition tn ou égouttage	% Selon poids, âge, aliment, production	Selon la hauteur de fumer	Capacité utile réglementaire
FO Fosse circulaire enterrée non couverte																		
187 m² utiles, HT = 2,50 m, HG = 0,50 m																		
B1		Tous couloirs béton (logettes face/face)			L		VL8	165	4,5	4		8,10 m ³ 7,20 m ³ 10,80 m ³	100%	50%		110%		1 844,4 m ³ 311,7 m ³
B11		Exerc ext + couloir logettes face/face alim distr		1f/j	EBru			185,0 m ²	4,5	6								62,5 m ³
					L		VL8	165	4,5	4		8,10 m ³ 7,20 m ³ 10,80 m ³	100%	50%		110%		735,1 m ³
FO1 Fosse circulaire enterrée non couverte																		
503 m² utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,50 m																		
FO2 Fosse caillebotis																		
176 m² utiles, HT = 2,50 m, HG = 0,40 m																		
SDT		TPA double 2x14 postes			EVBrC			274,0 m ²	4,5	1		2,5 l/m ² 27,60 m ³			50%			247,1 m ³
FO3 Fosse aérienne en béton banché																		
1 320 m² utiles, HT = 4,00 m, HG = 0,50 m																		
FO4 Fosse aérienne en béton banché																		
289 m² utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,50 m																		
FU		Fumière non couverte avec 3 murs			LIX			45,0 m ²	4,5									54,3 m ³ 39,1 m ³
FU Fumière non couverte avec 3 murs																		
45 m²																		
B2		Niches à veaux individuelles pallées		1f/3s	FTCa		Vx2	15	4,0	4	4	0,24 m ³ +0,950 x 0,25 m ² 0 x 0,35 m ²					0,80 1,6 / 1,6 1,6 / 2	2,9 m ³
Capacité utile réglementaire																		
2,9 m³																		

**PJ N°21 PVEF : PROJET DE VALORISATION DES EFFLUENTS
D'ELEVAGE ET DE FERTILISATION DES CULTURES**

Elevage laitier de

GAEC DE BOCAUDRAIN

Détail de la conduite du troupeau de vaches laitières

Calcul des rejets en azote

Analyse de la gestion du pâturage des VL

Effectif de vaches laitières

Total 200 VL

Sous-troupeaux ST1 165 VL

ST2 35 VL

ST3 VL

ST3 : nombre mini de VL en bâtiment à toutes périodes

Temps passé en extérieur (pâturage)

3,90 mois par an et par VL en moyenne

Sous-troupeau 1

jours par mois pour les différentes conduites

Heures / j en extérieur	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
100% bâtiment	0	31	28	16	0	0	0	0	0	0	30	31
Pâturage 1/2 journée	4		15									
Pâturage en journée	6									31		
Pâturage jour ou nuit	12			30	31	30	31	31	30			
Pâturage jour et nuit	12											
Pâturage jour et nuit	14											
Total jours équivalents	0,0	0,0	2,5	15,0	15,5	15,0	15,5	15,5	15,0	7,8	0,0	0,0
Mois équivalents	3,35											102

Sous-troupeau 2

jours par mois pour les différentes conduites

Heures / j en extérieur	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
100% bâtiment	0	31	28	16	0	0	0	0	0	31	30	31
Pâturage 1/2 journée	4											
Pâturage en journée	8											
Pâturage jour ou nuit	12											
Pâturage jour et nuit	20											
Pâturage jour et nuit	24		15	30	31	30	31	31	30			
Total jours équivalents	0,0	0,0	15,0	30,0	31,0	30,0	31,0	31,0	30,0	0,0	0,0	0,0
Mois équivalents	6,51											198

Production laitière par vache

lait vendu	1 508 000	litres/an
autre lait valorisé		litres/an
Total lait valorisé	1 508 000	litres/an
Lait produit (valorisé/.92)	1 639 130	kg/an
Lait par vache	8 196	kg/an

Azote contenu dans les déjections et UGB

en kg N par an	par VL	Troupeau	
Azote total	91	18200	
Maîtrisable	61,4	12287	à épandre
Non maîtrisable	29,6	5913	au pâturage

UGB 1,15 230

Surfaces pâturées par les vaches laitières

en ha	ST1	+ST2	Total
Surface accessible	33,4	7,9	41,2
Prairies pâturées	33,4	7,9	41,2
Autres cultures pâturées			0,0
Dérobées pâturées 1			0,0
Dérobées pâturées 2			0,0
Total (en ha équiv. Prairie)	33,4	7,9	41,2

Rendement herbe

pâturée en tMS/ha		
ST1	ST2	Total
8,0	8,0	
267	63	330

t de MS

Jours de présence au pâturage

en UGB.JPP	
ST1	ST2
19307	7970
ST3	0
Total	27277

1 JPP = 24 h au pâturage
1 UGB.JPP = 1 UGB au pâturage 24h

Pression de pâturage

Vaches laitières

en UGB.JPP/ha	Résultat	
Sous troupeau ST1	579	<900
Ensemble des VL	662	<900

Maxi réglementaire 900 UGB.JPP/ha

Seuil critique

à ne pas dépasser

OK	667
OK	667

Herbe pâturée par JPP par UGB

en kg de MS par UGB/JPP

ST1	13,8	Ok
Ensemble	12,1	Ok

Niveau à dépasser 12,0 kg MS/UGB.JPP

Chambres d'Agriculture de Bretagne

janv-19

Calculs annexes

Surface pâturée par VL	ST1	+ST2	Total
en ares par VL	20	22	21

Pression de pâturage sur prairies

sans prise en compte des dérobées

en UGB_JPP/ha sur	Prairies
Sous troupeau ST1	818
Ensemble des VL	662

Herbe pâturée par JPP par UGB

Contrôle cohérence : pas plus de 18,0 kg MS/UGB.JPP

ST1	13,8	Ok
ST2	7,9	Ok
Ensemble	12,1	Ok

Azote non maîtrisable par ha de prairie pâturée

sur prairies (hors dérobées) 143 kg N/ha
sur prairies + dérobées 143 kg N/ha

jours avec sortie au pâturage 224 /VL/an

Projet de valorisation des effluents d'élevage et de fertilisation des cultures

Exploitation : GAEC DE BOCAUDRAIN SAINT-BARNABE

1) Azote et phosphore d'origine animale produits par le cheptel

BOVINS (et autres herbivores)	effectif	UGB fourrage	mois au pâturage	Azote (kg N)			Phosphore (kg P2O5)			% lisier N maît
				par animal	N total	N maîtrisable	par animal	P2O5 total	P2O5 maîtrisable	
Vache laitière(>8000kg lait)	200	230,0	3,90	91,0	18200	12287	38,0	7600	5131	88
Bovin 0-1 an croissance	75	22,5	0,00	25,0	1875	1875	7,0	525	525	0
Bovin 1-2 ans croissance	70	42,0	8,50	42,5	2975	868	18,0	1260	368	0
Génisse > 2ans	15	10,5	8,5	54,0	810	236	25,0	375	109	0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
										0
Total	360	305,0	UGB_JPP 40850		23860	15266		9760	6133	

VOLAILLES	type de production	effectif	bandes par an	norme de rejet	Azote (kg N)		norme de rejet	Phosphore (kg P2O5)		% lisier
					N total	N maîtrisable		P2O5 total	P2O5 maîtrisable	
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	0
					0	0		0	0	

PORCS	effectifs	type aliment.	type déjection	par animal	Azote (kg N)		par animal	Phosphore (kg P2O5)		N lisier urine
					N total	N maîtrisable		P2O5 total	P2O5 maîtrisable	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0,00	0	0	0,00	0	0	
				0	0	0	0	0	0	

Total de l'élevage **23860** **15266**
 dont herbivores au pâturage 8594 3627
 dont volailles sur parcours 0 0

2) Quantités d'azote et phosphore maîtrisables après importation, exportation ou traitement

Origine d'élevage type de produits	Azote (kg N)				Phosphore (kg P2O5)				mode d'élimination provenance destination
	produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	produit	réduit ou éliminé	+ import - export	Reste à gérer	
Fumier bovin	4453		0	4453	1618		0	1618	
Fumier volaille-4m	0		0	0	0		0	0	
Fumier porc - 6 mois	0		0	0	0		0	0	
Lisier bovin	10812		0	10812	4515		0	4515	
Lisier volaille-canard	0		0	0	0		0	0	
Lisier porc	0		2000	2000	0		1115	1115	
	0		0	0	0		0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
			0	0			0	0	
Total	15266	0	2000	17266	6133	0	1115	7248	

3) Produits fertilisants à épandre sur l'exploitation et teneur en azote moyenne

Produits fertilisants	abréviation	Azote kg N	N issu d'élevage	Perte stock prolongé	reste à épandre	Teneur* N/t	Masse* t	% N issu élevage
Fumier bovin	Fu.bov	4453	4453		4453	5,4	820	100
Lisier bovin	Li.bov	10812	10812		10812	2,8	3903	100
Lisier porc	Li.por	2000	2000		2000	4	500	100
		0	0		0		0	0
		0	0		0		0	0
		0	0		0		0	0
		17266	17266		17266			

(* estimation)

4) - Utilisation du foncier

Hors parcours (ha)	SAU	SPE	Hors SPE
Cultures	95,1	95,1	0,1
Prairies non pâturées	0,0	0,0	0,0
Prairies pâturées	59,1	56,5	2,6
Autres			0,0
Total	154,2	151,6	2,7

Parcours (plein air) (ha) 0,0

Surface recevant des déjections

SRD 154,2

Emis au pâturage	Azote	P2O5
Total	8594	3627
par ha	145,4	61,4

Emis sur parcours	Azote	P2O5
Total	0	0
par ha	0,0	0,0